



# FAMILLES DE FRANCE

## Communiqué de Presse

### **Familles de France regrette que l'Etat ne fournisse pas de masques gratuitement aux élèves**

Paris, le 27 août 2020

Alors que les masques seront obligatoires au collège et au lycée dès la rentrée prochaine, Familles de France regrette vivement le refus du gouvernement de les rendre gratuits. Dans un contexte où l'obligation de porter un masque représente une nouvelle charge financière pour les ménages, Familles de France salue les initiatives des collectivités locales mais déplore néanmoins l'absence de création d'un dispositif national visant à assurer la gratuité à toutes les familles.

Par ailleurs, compte tenu de l'évolution à la baisse des prix de vente au détail des masques de type chirurgical, constatée notamment dans la grande distribution, Familles de France appelle à ce que l'encadrement des prix soit également revu à la baisse.

Si le port du masque est une mesure nécessaire pour faire face à l'épidémie de covid-19, Familles de France estime que la prise en charge de son coût relève de la solidarité nationale.

#### **Contacts presse :**

Chantal Huet, secrétaire générale, 06.15.74.83.33

Jamy Belkiri, responsable du Pôle consommation, 06.15.54.90.37

Familles de France – Fédération nationale reconnue d'utilité publique  
Agréée mouvement jeunesse et éducation populaire – Agréée organisation de consommateurs  
Agréée association d'usagers du système de santé

---

28, Place Saint Georges 75009 Paris – Tél. : 01 44 53 45 90 – Fax : 01 45 96 07 88  
E-mail : [contact@familles-de-France.org](mailto:contact@familles-de-France.org) – Site : [www.familles-de-france.org](http://www.familles-de-france.org)